



Communiqué officiel

Depuis 3 mois notre club est victime d'une situation qu'il n'a à aucun moment souhaité. Nous avons une section féminine en constante progression depuis six ans, performante et dynamique encadrée par des éducateurs et dirigeants investis en qui nous avons une extrême confiance, un responsable de section qui avait la responsabilité sportive et les pleins pouvoirs pour représenter le club auprès des licenciées et de leurs parents avec qui il avait des engagements.

Grâce à l'investissement du club, des éducateurs et dirigeants, du responsable, des joueuses et des parents nous avons réussi à avoir des résultats sportifs remarquables (vainqueur de la coupe de Provence U15, vainqueur de la Champion's Cup et 2 fois finaliste, finaliste de la coupe de Provence U18...), des joueuses qui intègrent des clubs professionnels comme l'Olympique Lyonnais, le Nîmes Olympique, L'OGC Nice, l'obtention du label argent, près de 100 licenciées avec 6 équipes engagées.

Malgré cela nous avons cette saison rencontré d'énormes problèmes à la suite de la démission au mois de novembre du responsable de la section féminine qui était en désaccord sur le projet de fusion absorption du club du FC Côte Bleue par le MGFC qui avait été voté avec une très large majorité par le comité directeur avec 15 voix pour et 4 voix contre. Nous à maintes reprises essayés de convaincre celui-ci de ne pas partir afin de finir la saison commencée et de démissionner à la fin de celle-ci si il était toujours en désaccord avec le club, mais ne sont pas parvenu à le convaincre. Après son départ, nous avons décidé de le remplacer par son adjoint qui a accepté et s'est pleinement investi à sa tâche de responsable de la section féminine. Fin avril nous avons fait un point avec lui et lui avons manifesté notre satisfaction concernant sa reprise en main de la section féminine et lui avons confirmé qu'il aurait la responsabilité de celle-ci, et qu'il serait comme il le souhaitait l'entraîneur de notre équipe U15 F. Nous avons validé ensemble le nombre d'équipes à engager et le nombre d'éducateurs et dirigeants avec les noms dans chacune des catégories pour la saison 2022/2023 et nous avons alloué le budget nécessaire pour la faire fonctionner, à ce moment-là, il n'y avait aucun problème relationnel entre la section féminine, le club et les présidents, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Début mai nous avons été alertés par le district de Provence, du fait que notre équipe sénior féminine encadrée par le responsable de la section avait fait jouer au mois de mars durant deux rencontres une joueuse suspendue sous l'identité d'une autre joueuse, fraude que le responsable a immédiatement avouée prétextant qu'à ce moment du championnat il était à court de joueuses et qu'il était seul responsable de cette décision. Après son passage en

commission de discipline il a écopé de un an de suspension , la joueuse de 8 mois et les deux présidents de 6 mois fermes. La commission d'appel après examen du dossier a décidé de lever les suspensions des Présidents qui était totalement étranger à cette fraude. Prenant acte de la gravité des sanctions, nous avons convoqué le responsable de la section féminine le lundi 30 mai pour l'informer que le club le suspendait de toutes les responsabilités qui devaient être les siennes durant la saison 2022/2023 compte tenu de sa suspension. N'ayant pas compris, ni accepté cette décision prise pourtant en toute logique dans le respect des décisions de l'instance départementale il a très rapidement contacté l'ancien responsable de la section féminine et ensemble ils ont décidé de créer une section féminine chez le club voisin de Saint Victoret comme ils l'ont reconnu devant la commission d'appel de la ligue Méditerranée.

Ils ont dès lors engagés toutes les actions nécessaires pour convaincre une très grande majorité des joueuses du MGFC, à ce jour plus de 40 filles et bien au-delà si nous étions restés sans réaction, de s'engager avec le club voisin de Saint Victoret qui les a accueillis à bras ouvert dès la mi-juin sur ses installations alors que la saison sportive n'était pas terminée et que nos U18 préparaient leur finale de coupe de Provence. Ils ont trouvé comme prétexte auprès des joueuses et leurs parents qu'il n'y avait plus de projet féminin au MGFC, que le club et les Présidents étaient complètement désintéressés par le football féminin, que le club n'avait pas donné aux filles les mêmes moyens qu'aux garçons, bref effacer d'un coup de baguette magique tout l'investissement et le travail qui a été fait durant ces six années et comble de tout, faire croire aux jeunes joueuses et à leurs parents qu'elles pourraient jouer toutes ensemble dans les différentes catégories sans tenir compte des règlements fédéraux qui interdisent ce genre de pratique qui s'apparente à un pillage organisé d'un club pour en alimenter un autre. Vouloir faire croire que ce genre de procédé est règlementaire est un mensonge. nous avons prévenu le club de St Victoret et son Président que nous ne pourrions accepter cette situation, nous avons proposé aux dirigeants du FC Saint Victoret d'organiser une table ronde afin de tout mettre à plat et d'essayer de trouver une solution dans l'intérêt des joueuses pour qu'elles puissent jouer cette saison car nous savions que la démarche de ces dirigeants étaient vouée à l'échec et que les seules pénalisées seraient les filles. Nous n'avons eu aucune réponse de leur part.

Suite à cette situation la ligue de la méditerranée s'est saisie de cette affaire et a bien compris que les comportements du club de St Victoret et de ses dirigeants mettaient en péril notre club en l'empêchant de démarrer sa saison sportive avec ses équipes féminines engagées et a de ce fait annulé toutes les demandes de licences migrant du club du Marignane Gignac Côte Bleue FC vers le club de St Victoret, et en appel elle a confirmé les décisions prises en première instance et elle annulera toutes les licences féminines du MGCB vers ce club. Cette décision va bien au-delà de notre club et concerne tous les clubs qui pourraient faire l'objet du même type d'attitude scandaleuse qui ne respecte aucune éthique et qui est en contradiction totale avec la volonté de la fédération de limiter justement le nombre de mutation à 4 au lieu de 6 pour éviter le pillage des clubs. Cette décision protégera à l'avenir tous les clubs qui pourraient être victimes de ce type de menace car elle fera jurisprudence.

Nous sommes à cause de certains dirigeants passé en 3 mois d'un club avec une section féminine en pleine progression et dynamique où tout aller pour le mieux à une situation où nous sommes accusés injustement d'être les méchants qui voudraient bloqués les filles sans raison. De nombreux communiqués sur les réseaux sociaux et sur la presse nous ont fait passer pour un club et des présidents désintéressés du foot féminin et nous avons eu droit à un traitement scandaleux et diffamatoire, avec des vidéos publiées et partagées largement sur les réseaux sociaux.

Nous avons fait le choix de ne pas répondre et d'attendre les décisions de la ligue pour le faire.

Malgré cela nous avons remis en route notre projet féminin et sommes en mesure de vous

communiquer l'organigramme complet de notre section féminine dans ses différentes catégories.

Nous sommes prêts à accueillir dans les meilleures conditions toutes les filles qui le souhaiteront avec un encadrement de qualité et motivé. Cet engagement et notre résistance prouvent tout l'intérêt que nous portons à ce projet féminin.

Nous espérons que la sagesse l'emportera et que les filles retrouveront le chemin de leur club, le MGCB, au sein duquel elles vont pouvoir pratiquer le football ensemble au meilleur niveau dans les championnats de Ligue et de District.

Tout projet consistant à proposer aux filles, de faire jouer sans licences des matchs amicaux chaque semaine, ne respecte pas les décisions de la commissions des statuts et règlements ainsi que celle de la commission d'appel de la Ligue de Méditerranée, ignore les risques afférents à la pratique du football et fait courir aux familles des risques inutiles, ne respecte pas les règlements fédéraux qui imposent la déclaration des matchs et l'apposition des licences sur une feuille de match, et sera contraire à l'intérêt des filles.

Nous espérons enfin que la commune de Saint Victoret saura convaincre les dirigeants de son club de football de retrouver le chemin du respect des règlements et des personnes.

Les Présidents du Marignane Gignac Football Club